

Rappel des horaires 9h00 à 17h00
(arrivée entre 8h30 et 9h00 et départ entre 17h00 à 17h30)

Tarif des accueils de loisirs selon la grille ci-dessous

Quotient familial au 01/01/2022	0 - 500	501 - 750	751 – 1 000	1 001 - 1 250	1 251 et +
Journée	6,50	8,50	10,50	12,50	14,50
½ journée avec repas	5,50	7,50	9,50	11,50	13,50

Attention : le règlement se fera **après** la période d'accueil, vous recevrez une facture à régler au **Trésor Public**. (Possibilité de règlement par Chèque vacances A.N.C.V.)

Pour information, la trésorerie a changé d'adresse, elle est désormais à Louhans.